



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN • NUMÉRO 063 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 17 juin 2015

Président

L'honorable Peter Kent

Comité permanent de la défense nationale

Le mercredi 17 juin 2015

• (1630)

[Traduction]

Le président (L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC)): Chers collègues, bienvenue. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous sommes réunis aujourd'hui afin de tenir une séance d'information sur l'opération Impact et l'opération Reassurance.

Aujourd'hui, l'honorable Jason Kenney, ministre de la Défense nationale, ainsi que des témoins du ministère de la Défense nationale: le général Thomas Lawson, chef d'état-major de la Défense; le major-général Charles Lamarre, directeur d'état-major désigné, état-major interarmées; et le contre-amiral Gilles Couturier, directeur général, Politique de sécurité internationale, comparaissent devant nous.

Messieurs, je vous remercie de votre présence aujourd'hui. Malheureusement, la période que nous vous consacrons est abrégée par les travaux de la Chambre, mais nous allons continuer jusqu'à l'heure fixée, soit 17 h 30.

Monsieur le ministre, veuillez prononcer votre déclaration préliminaire.

L'hon. Jason Kenney (ministre de la Défense nationale): Merci beaucoup, monsieur le président.

Chers collègues, je suis ravi d'être des vôtres aujourd'hui.

Comme vous le savez, il y a tout juste quelques jours, le premier ministre Harper et moi-même étions à bord du NCSM *Fredericton*, sur la mer Baltique, à observer sa participation à l'opération BALTOPS de l'OTAN, exercice qui s'inscrit dans les mesures d'assurance de l'OTAN destinées à nos amis et alliés en Europe de l'Est et fait partie de l'opération Reassurance du Canada.

C'était très encourageant que d'être à bord de la première frégate de la classe Halifax complètement modernisée de la Marine royale canadienne à être déployée de cette façon à l'étranger, et de voir les excellents équipements obtenus grâce à cette modernisation de 4 milliards de dollars des frégates de notre marine, mais aussi de constater de première main les compétences et le dévouement remarquables de nos hommes et de nos femmes en uniforme.

[Français]

Monsieur le président, au sujet de mon voyage de la semaine dernière, permettez-moi de commencer en parlant des contributions du Canada en Europe.

En réponse à l'agression russe en Ukraine, dans le cadre de l'opération Reassurance, les Forces armées canadiennes se sont déployées une fois de plus en Europe. Elles s'entraînent en Europe centrale et orientale afin d'accroître l'interopérabilité avec nos alliés dans la région, et elles naviguent dans la mer Méditerranée, la mer Noire et la mer Baltique dans le cadre des mesures d'assurance de l'OTAN.

[Traduction]

Le Canada a aussi fourni un vaste soutien à l'Ukraine sous forme d'aide financière, de don d'équipement militaire clé et de prestation de services d'instruction aux forces ukrainiennes. De fait, j'espère pouvoir voir de mes propres yeux le déploiement de certains de nos instructeurs en Ukraine. Bien entendu, cela s'ajoute au soutien diplomatique et politique dont a témoigné récemment la troisième visite du premier ministre en Ukraine depuis 18 mois.

Le 13 avril dernier, nous avons annoncé une mission d'instruction. Notre contribution comprendra quelque 200 militaires chargés de fournir du soutien à l'instruction jusqu'au 31 mars 2017 dans les domaines de l'instruction individuelle et de l'instruction tactique des unités; des compétences et des procédures de la police militaire; de la neutralisation des explosifs et munitions; de l'instruction sur la sécurité des vols; des premiers soins de combat; et de la modernisation des systèmes de logistique.

• (1635)

[Français]

Grâce à nos efforts et à ceux de nos alliés, nous illustrons la puissance et l'unité continues de l'OTAN.

[Traduction]

La semaine prochaine, je me rendrai à Bruxelles pour rencontrer mes homologues de l'OTAN et réaffirmer notre engagement à l'égard de l'alliance ainsi que notre solidarité avec nos alliés en Europe orientale, comme je l'ai fait lors des rencontres avec les ministres de la Défense de la Pologne, de l'Italie et du Royaume-Uni, la semaine dernière. Nous prendrons des décisions clés sur la mise en oeuvre de mesures pratiques visant à accroître la disponibilité opérationnelle et la réactivité de l'alliance, peu importe la source de la menace.

Monsieur le président, l'agression de la Russie en Ukraine a permis à l'OTAN de montrer sa détermination et sa résilience. La Russie doit comprendre que les principes historiques de la souveraineté et de l'intégrité territoriale ne sont pas négociables. Effectivement, je pense qu'il y a un vaste consensus sur le fait que la façon la meilleure et la plus efficace de prévenir un calcul erroné en ce qui a trait à la position agressive de M. Poutine est la préparation et l'envoi d'un message dissuasif.

[Français]

Monsieur le président, les Forces armées canadiennes sont également engagées dans la lutte contre une menace importante qui pèse sur la stabilité internationale. Depuis l'an dernier, le Canada joue un rôle important au sein de la coalition multinationale, luttant contre les atrocités du soi-disant État islamique en Irak et en Syrie. Celui-ci est complice d'atrocités absolues perpétrées contre des enfants, des femmes, des hommes et les minorités religieuses ethniques.

[Traduction]

L'État islamique est complice d'atrocités inqualifiables, notamment du viol et de l'asservissement d'innombrables femmes et enfants. On estime que quelque 7 000 femmes et filles yézidiennes sont retenues comme esclaves sexuelles par l'État islamique. Un rapport récent du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme fait état d'innombrables cas de rapt, de viols et d'autres formes de violence sexuelle ou fondée sur le sexe perpétrés contre des femmes et des enfants.

[Français]

On vise plus particulièrement les membres des communautés religieuses et ethniques minoritaires en Irak, et plusieurs sont abattus.

[Traduction]

Nous avons démontré notre ferme détermination à confronter cette menace contre la sécurité irakienne et régionale. L'année dernière, nous avons déployé des soldats en tant que conseillers chargés d'assister les forces peshmergas. Comme vous le savez, le premier ministre et moi-même avons également eu la possibilité de rencontrer les troupes de nos forces d'opérations spéciales, qui participent à une mission extrêmement efficace de conseil et d'entraînement près d'Erbil, dans le nord de l'Irak.

De plus, quelque 600 militaires ont été déployés dans la région en octobre afin d'appuyer la Force opérationnelle interarmées en Irak et l'exploitation là-bas par l'Aviation royale canadienne de trois types d'aéronefs. Le CC-150T Polaris appuie les ressources aériennes de la coalition dans la région en assurant le ravitaillement en vol et a maintenant livré plus de 10 000 litres de carburant aux aéronefs de la coalition. Les CP-140 Aurora, aéronefs récemment modernisés, effectuent des missions cruciales de reconnaissance aérienne et de renseignement pour la coalition. Bien entendu, six CF-18 Hornet viennent tout juste de terminer leur 100^e frappe aérienne contre l'État islamique. Plus tôt ce mois-ci, l'Aviation royale canadienne dans son ensemble a effectué plus de 1 000 sorties.

Récemment, le gouvernement du Canada a prolongé la mission et l'a élargie afin d'inclure des frappes aériennes — comme vous le savez — contre des cibles en Syrie. Même si ces frappes ont été peu nombreuses, dans une grande mesure en raison du renseignement limité sur le terrain, elles sont importantes en tant que déclaration stratégique de notre part. Dans la mesure où l'État islamique ou Daesh ne reconnaissent pas la frontière entre l'Irak et la Syrie et où ils sont complètement interopérables des deux côtés de cette frontière, à notre avis, la coalition ne devrait pas la reconnaître non plus.

Monsieur le président, les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes fournissent un soutien essentiel à l'effort de la coalition. Bien que des progrès importants aient été réalisés pour interrompre l'avance de l'État islamique depuis le début des opérations de la coalition, en octobre dernier, il reste encore du travail à faire. Nous sommes engagés dans cet effort continu pour appuyer les forces de sécurité de l'Irak, qui doivent être principalement responsables de la sécurité de leur propre pays.

• (1640)

[Français]

Les effets cumulés des frappes contre les objectifs du groupe État islamique et du soutien à l'instruction des forces irakiennes permettront à la longue aux forces irakiennes de faire la transition vers les opérations offensives. Il y en a eu quelques-unes, mais il faut évidemment que les Irakiens sur le terrain en fassent davantage.

[Traduction]

L'affaiblissement de l'État islamique, que ce soit en détruisant ou en perturbant l'équipement, le leadership ou l'infrastructure, assurera la liberté de mouvement nécessaire permettant aux forces irakiennes de faire des gains tactiques. À plus long terme, le succès sera atteint lorsque les capacités de l'État islamique auront été considérablement dégradées au point où elles ne peuvent plus prétendre de façon crédible d'avoir une emprise de califat sur de grandes étendues de territoire ni pour poser un risque pour la sécurité internationale.

Cela dit, monsieur le président, il est évident que, dans toute campagne militaire, il y a des revers regrettables, comme cela a été le cas à Ramadi et ailleurs dans la région. Mais, fondamentalement, en partie grâce au soutien des forces de la coalition, l'État islamique a perdu sa mainmise sur environ 25 à 30 % du territoire qu'il contrôlait en août dernier, ce qui représente de 13 000 à 17 000 kilomètres carrés.

Cela exigera une persévérance continue. Comme nous le savons, certains de nos alliés, y compris les États-Unis, calibrent un peu leur approche grâce à des ressources d'instruction supplémentaires. Nous allons observer cela avec intérêt, mais nous sommes déterminés à maintenir le niveau actuel des opérations décrit dans la motion qui a été déposée et appuyée par la Chambre des communes récemment.

[Français]

J'estime que les efforts déployés dans le cadre de l'opération Reassurance et de l'opération Impact et que j'ai décrits aujourd'hui sont de parfaits exemples de l'efficacité du Canada et de nos forces.

Je serai ravi de répondre à vos questions. Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Kenney.

Nous allons passer à notre première série de questions qui comportera des segments de sept minutes, en commençant par Mme Gallant.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président.

Général Lawson, dans votre récente entrevue médiatique, vous avez ramené le problème du harcèlement sexuel dans l'armée à un problème de biologie. Eh bien, votre commentaire a dévalorisé la position du chef d'état-major de la Défense.

Que va-t-il falloir pour que la culture militaire arrive au XXI^e siècle?

Général Thomas Lawson (chef d'état-major de la Défense, ministère de la Défense nationale): Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, je dois affirmer tout à fait clairement que l'inconduite sexuelle en tout genre dans l'armée est absolument inacceptable. Rien de ce que je pourrais dire ou de ce que je dirai jamais n'indiquerait que c'est acceptable. Concernant mes commentaires d'hier, je maintiens mes excuses, car ils ont donné lieu à d'autres commentaires qui montrent clairement que nous sommes déterminés, depuis l'échelon supérieur — moi-même, mes principaux généraux, commodores, officiers généraux, premiers maîtres, adjudants-chefs — et tout le long de la chaîne de commandement jusqu'à nos aviateurs, nos marins et nos soldats, à débarrasser les Forces armées canadiennes de ce problème.

L'aspect qui est probablement le plus préjudiciable de ma déclaration préliminaire d'hier, c'est qu'elle occulte le travail actuellement effectué dans l'armée à cet égard. Elle occulte le fait que nous disposons de sondages qui indiquent que nos hommes et nos femmes en uniforme n'ont jamais eu une si grande confiance en la sacralité, la sécurité et la satisfaction à l'égard du lieu de travail ces temps-ci. Mais cela n'a pas d'importance. Nous avons tout de même un problème lié à l'inconduite sexuelle.

Nous avons fait l'objet d'un examen interne. Nous y avons donné suite. Nous avons amené Mme Deschamps à effectuer un examen externe à la lumière duquel elle a formulé 10 recommandations; l'objectif de toutes ces recommandations sera respecté. J'ai mis sur pied une équipe de 25 hommes et femmes relevant du lieutenant-général Whitecross qui est chargée de travailler là-dessus. Tout ce travail est en cours.

Je n'ai pas demandé à Mme Deschamps si notre situation est meilleure qu'il y a 10 ans. Nous avons toutes sortes de données, y compris les chiffres relatifs au maintien en poste de nos femmes — lesquels sont en fait mieux que ceux de nos hommes —, qui indiquent que notre situation est bien meilleure. Mais cela n'a pas d'importance; nous avons un problème.

Je ne lui ai pas demandé de regarder en arrière. Je lui ai demandé d'examiner notre situation actuelle et de déterminer comment nous pouvons nous améliorer. Elle est revenue avec 10 éléments, et nous allons donner suite à chacun d'entre eux.

• (1645)

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le ministre, des reportages de médias ont remis en question vos déclarations concernant un incident survenu en mars 2015, lors duquel un aéronef russe a survolé le NCSM *Fredericton*; vous avez laissé entendre que l'incident n'avait pas eu lieu. Pouvez-vous nous parler des renseignements dont disposent les Forces armées canadiennes au sujet de cet incident?

L'hon. Jason Kenney: Oui.

Monsieur le président, les reportages de certains médias étaient complètement inexacts à cet égard. Afin de mieux clarifier ces reportages inexacts, je serais heureux de déposer devant le comité une version déclassifiée du rapport d'incident qui nous a été présenté par le commandant du *Fredericton* — ou FRE —, qui a donné les explications suivantes:

[...] durant un ravitaillement en mer, deux avions de guerre russes se sont approchés de la position de FRE et ont opéré l'espace aérien à proximité de FRE pendant environ 30 minutes. Les aéronefs se sont approchés du FRE un à la fois à moyenne altitude en effectuant des manoeuvres pour démontrer qu'ils ne transportaient d'armes. Par la suite, les aéronefs ont continué de voler à proximité du FRE, à basse et à moyenne altitudes à une distance variant de « over top » (au-dessus) à plusieurs milles du FRE.

Je serais heureux de déposer ce rapport. De fait, pendant que j'étais à bord du *Fredericton* la semaine dernière avec le premier ministre, le commandant et son équipage nous ont montré un enregistrement de leur piste radar des aéronefs russes virevoltant autour et au-dessus du navire, dans la mer Noire. En fait, il y a eu plusieurs de ces interactions avec des aéronefs russes, dans la mer Baltique et la mer Noire, entre autres tout récemment — la semaine dernière, si je ne m'abuse —, lorsque cinq de ces incidents ont eu lieu dans la mer Noire et cinq, dans la mer Baltique.

Je veux souligner ce que j'ai dit à ce sujet lorsqu'on m'a interrogé au début — en mars, je crois —, c'est-à-dire que notre personnel de la MRC n'a jamais eu l'impression que les missions de reconnaissance aérienne russes autour et au-dessus de leurs navires constituaient une menace. Les aéronefs russes semblaient avoir

montré clairement qu'ils ne transportaient pas d'armes. Je n'ai jamais laissé entendre — et je ne le ferais jamais — que cela posait une menace, mais cela montre que l'armée russe est au courant de notre présence dans le cadre des mesures d'assurance de l'OTAN et il s'agit de l'objet de notre déploiement.

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le ministre, en mars, lorsque notre Parlement a voté en faveur de la prolongation et de l'expansion de l'opération Impact en Syrie, il semble y avoir eu certaines communications erronées concernant l'utilisation de munitions à guidage de précision par nos partenaires de la coalition. Voudriez-vous clarifier comment les renseignements ont été fournis au ministre de la Défense nationale par les Forces armées canadiennes et quels étaient ces renseignements?

L'hon. Jason Kenney: À cet égard, monsieur le président, on m'a avisé que les CF-18 Hornet de l'Aviation royale canadienne transportaient un genre de munition à guidage de précision que seule la force aérienne des États-Unis transportait dans le cadre des missions en Syrie. Mes commentaires publics reflétaient l'avis que j'avais reçu.

J'ai le regret de dire que, par la suite, nous avons appris — on m'a informé par la suite — que les renseignements n'étaient pas exacts, qu'au moins certaines des forces aériennes arabes du Moyen-Orient transportaient des munitions à guidage de précision dynamiques dans le cadre de leurs sorties au-dessus des cibles de l'EIL. Je suis désolé d'avoir mal informé la Chambre, et je m'en suis excusé.

Mme Cheryl Gallant: Quelles mesures ont été prises afin de s'assurer que les forces que l'Armée canadienne entraînera en Ukraine seront de qualité appropriée pour recevoir notre instruction et qu'elle ne sera utilisée d'aucune manière contre nos forces ou contre la population ukrainienne?

L'hon. Jason Kenney: Monsieur le président, les unités de l'armée ukrainienne qui recevront au centre d'entraînement de Yavoriv un entraînement donné conjointement par les instructeurs canadiens et américains à compter de cet été et de l'automne seront au départ des unités de la garde nationale, puis, au bout du compte — nous le croyons —, des unités régulières de l'armée ukrainienne de la taille d'un bataillon durant chaque rotation. Elles seront sélectionnées et évaluées par le gouvernement ukrainien, et les armées américaine et canadienne évalueront également celles qui auront été aiguillées vers elles afin que les unités d'entraînement s'assurent qu'il ne s'agit pas de défenseurs d'idéologies extrémistes.

Je pense que vous faites peut-être allusion au reportage d'un média. Je crois comprendre qu'un groupe de milices est intégré dans la garde nationale ukrainienne, dont une partie — je crois comprendre qu'il s'agit d'un élément d'une compagnie — a des points de vue extrémistes. Nous n'allons pas entraîner ces personnes. Nous avons été absolument clairs à ce sujet, tout comme l'ont été les armées américaine et ukrainienne. Laissez-moi l'affirmer catégoriquement: nous n'allons pas participer à l'entraînement de cette unité.

• (1650)

Le président: Le temps est écoulé, madame Gallant.

Monsieur Harris, vous avez la parole pour sept minutes.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci, messieurs, de vous joindre à nous.

Je dois dire, monsieur Lawson, que vous devriez recevoir la médaille de bravoure pour vous être présenté aujourd'hui, après les incidents d'hier dans les médias.

Mais je veux faire un suivi à ce sujet, monsieur, parce que madame la juge Deschamps a fait une déclaration dans son rapport, que je vais vous lire. Selon le rapport, la discrimination règne dans l'armée, et la violence envers les femmes commence dès leurs premiers jours en uniforme, alors que les commandants considèrent que cela fait partie de la vie dans les forces armées. Elle a conclu qu'il existe au sein des Forces armées canadiennes un problème incontestable de harcèlement sexuel et d'agression sexuelle qui exige une intervention directe et soutenue.

Êtes-vous d'accord avec cette déclaration, à la lumière de vos commentaires d'hier soir et du fait que, selon votre propre rapport interne rédigé il y a environ un an, il n'y avait rien qui clochait au chapitre des politiques et des procédures des Forces armées canadiennes?

Gén Thomas Lawson: Tout d'abord, monsieur le président, je suis d'accord pour dire que nous avons bel et bien un problème qui doit être réglé.

Je conteste la caractérisation de mon étude interne... laquelle énonçait bel et bien que des politiques étaient en place; toutefois, elle indiquait que le signalement n'était probablement pas au niveau où nous en avions besoin et soulignait l'existence de divers autres problèmes qui m'ont amené à demander ensuite le rapport qui a été rédigé par Mme Deschamps. Sa toute première recommandation concerne effectivement le fait que nous avons un problème auquel nous devons nous attaquer et le fait que nous devons admettre que nous avons un problème aux échelons supérieurs, et nous l'avons fait, monsieur le président.

M. Jack Harris: Général, en ce qui concerne votre déclaration d'hier soir, je ne sais pas si ce que vous avez dit peut être considéré comme des excuses, même si c'est ainsi que certains l'ont interprété. Vous avez reconnu qu'il s'agissait d'une déclaration maladroite, mais la notion selon laquelle le problème des agressions sexuelles et du harcèlement sexuel dans l'armée est lié à un genre d'impératif biologique et que les hommes ne peuvent pas se contrôler semble, au mieux, archaïque.

Ne croyez-vous pas que ce genre d'attitude, si elle était répandue au sein de l'armée — particulièrement à un niveau de commandement supérieur comme le vôtre — pourrait, en fait, contribuer au problème et même l'excuser indirectement?

Gén Thomas Lawson: Je suis d'accord, monsieur le président, rien n'excuse l'inconduite sexuelle. J'ai dit ce que j'ai dit en réponse à une question précise. On me demandait comment il se fait que, en 2015, les Forces armées canadiennes sont aux prises avec un problème d'inconduite sexuelle, vu qu'il s'agit d'un problème sociétal que l'on retrouve partout, dans les établissements d'enseignement, les forces de police, le milieu de la radiodiffusion et peut-être même sur la Colline. Il s'agissait d'une hypothèse malhabile de ma part pour expliquer ce qui peut pousser quelqu'un à croire à tort qu'il peut imposer ses désirs à quelqu'un d'autre. Ma déclaration n'était pas utile, et c'est pourquoi j'ai présenté mes excuses relativement à cette entrée en matière. J'ai par la suite poursuivi ma réponse et affirmé que la situation était inacceptable et que nous étions déterminés à nous y attaquer.

M. Jack Harris: Monsieur Kenney, à la lumière du rapport de Mme Deschamps — et, de toute évidence, des commentaires formulés —, même si le général se rétracte aujourd'hui et même s'il a présenté ses excuses, beaucoup de Canadiens estiment que l'armée ne peut pas résoudre elle-même ce problème. On dirait que vous, votre ministère et votre gouvernement dites implicitement que ce problème ne concerne que l'armée, et que c'est à elle de le régler.

Est-ce que vous et votre gouvernement êtes prêts à assumer votre responsabilité pour vous assurer que les femmes ou les personnes LGBT — qui ont aussi été ciblées —, qui se sont enrôlées dans l'armée seront protégées et en sécurité, comme le seront les autres membres de ces groupes qui décident de s'engager dans l'armée? Allez-vous assumer cette responsabilité? Et est-ce que vous et votre gouvernement allez faire un suivi constant pour vous assurer que les choses vont bien?

L'hon. Jason Kenney: Oui et oui.

M. Jack Harris: Soyez assuré que c'est un engagement relativement auquel les députés de ce côté-ci de la Chambre et de nombreux Canadiens voudront obtenir un suivi régulier.

Si vous me le permettez, je vais parler de deux ou trois incidents et d'un incident récent en particulier. Qui a donné l'autorisation de risquer la vie de membres des Forces canadiennes, de représentants du gouvernement et du premier ministre lui-même sur la ligne de front des activités et de la mission en Irak — là même où le premier ministre a dit que les membres des Forces canadiennes ne se retrouveraient pas —, simplement pour une séance photo sans aucun objectif opérationnel ni public, pour un simple coup de publicité?

C'est vous, monsieur le ministre Kenney, ou vous, général Lawson qui avez autorisé cette sortie? Selon moi, le personnel supplémentaire des forces spéciales qui a dû se rendre là, en plus des représentants qui étaient sur place et du premier ministre se sont retrouvés dans une situation périlleuse sur la ligne de front, là où nous savons qu'il y a eu des incidents de tirs et des contre-attaques. Selon moi, c'est une décision imprudente. On dirait que l'unique objectif de l'initiative était l'occasion de prendre une bonne photo.

Pourquoi vous, monsieur le ministre, ou vous, général Lawson, auriez-vous autorisé cette sortie? Ou l'autorisation est-elle venue d'ailleurs?

• (1655)

L'hon. Jason Kenney: Monsieur le président, le premier ministre et le ministre de la Défense nationale autorisent eux-mêmes leurs déplacements. Pour ce qui est des forces d'opérations spéciales qui ont été déployées là-bas, elles l'étaient en tant qu'unité de protection individuelle rapprochée, ce qui est une des fonctions pour lesquelles ces forces sont formées. Cela fait partie de leur mandat.

Par exemple, le premier ministre et moi avons aussi visité deux bases aériennes canadiennes opérationnelles au Koweït, et il est normal, dans le cadre d'une telle visite militaire dans cette région, de bénéficier d'une protection souple dans le cadre d'une procédure de protection individuelle rapprochée. Selon moi, ce serait le protocole habituel. D'après ce que j'en sais, nous n'étions pas, comme vous l'avez décrit, monsieur Harris, « sur la ligne de front ». La ligne d'attaque des troupes kurdes peshmergas était devant nous. Cependant, nous estimions qu'il était important, en tant que représentants du gouvernement du Canada, de montrer notre soutien pour nos forces en place dans la région et nos alliés kurdes et nous voulions transmettre un message de détermination. Je crois que le geste a été bien apprécié.

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Harris.

Vous arrivez à la fin de vos sept minutes, mais c'est...

M. Jack Harris: Compte tenu de l'intervenant précédent, qui a posé une brève question et a pu poser une longue question et obtenir une longue réponse...

Le président: Vous avez le temps pour une question brève et une très courte réponse.

M. Jack Harris: Monsieur le président, merci.

Je vais simplement lire quelques manchettes: « Le Canada et l'Occident perdent la guerre contre l'État islamique », « L'État islamique constitue une menace encore plus grande après près d'un an de bombardements de la coalition » et « Le groupe islamique constitue maintenant un risque encore plus imminent pour plus de personnes et dans de plus grands centres ».

Le Canada possède-t-il une stratégie indépendante pour comprendre ce qui se passe sur le terrain en Irak compte tenu des trois forces distinctes en présence: les chiites, les sunnites et les kurdes, et ce, sans présence diplomatique autre qu'un agent de liaison en Irak, à Bagdad, et aucun en Syrie, ni en Iran? Avez-vous une stratégie indépendante? Ou sommes-nous à la traîne des autres?

L'hon. Jason Kenney: Nous n'avons pas... La réponse est « ni l'un, ni l'autre ». C'est une question tendancieuse classique, comme vous le savez, monsieur l'avocat.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Jason Kenney: Nous n'avons pas une stratégie indépendante et nous ne faisons pas que suivre les autres. Nous faisons partie de la coalition, c'est-à-dire que nous souscrivons à une stratégie de coalition, qui est adoptée à la demande du gouvernement irakien. Les pays qui dirigent la coalition sont la République souveraine d'Irak et les États-Unis. Ce sont eux qui coordonnent les efforts de la coalition.

Notre chef a participé aux réunions de l'état-major de la Défense en compagnie de ses homologues pour discuter de la stratégie et formuler des commentaires connexes. J'ai communiqué nos points de vue au secrétaire américain de la Défense Carter et à beaucoup de mes homologues européens, dont les forces participent à la coalition. Nous avons rencontré le premier ministre al-Abadi, à Bagdad, pour parler précisément de ce sujet.

Je crois que vous avez dénaturé notre niveau de présence diplomatique en Irak. En fait, l'ambassadeur Saccomani, qui, oui, réside actuellement à Amman, a passé beaucoup de temps à tisser des liens et à interagir avec des représentants, à Bagdad et Erbil, alors je crois que nous avons assuré une présence importante dans le cadre des réunions de la coalition internationale et relativement à la stratégie militaire, et c'est ce qui a aidé à définir notre déploiement dans le cadre de l'opération Impact.

Le président: Merci.

Monsieur Williamson, s'il vous plaît, vous avez sept minutes.

M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre Kenney, vous êtes revenu récemment d'un voyage en Irak, où vous avez visité nos troupes en uniforme. À la lumière de ce voyage et des autres renseignements que vous avez peut-être, pouvez-vous faire une mise à jour sur l'opération Impact jusqu'à présent?

L'hon. Jason Kenney: Oui. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, monsieur le président, l'Aviation royale canadienne a, en date de la semaine passée, fait plus de 1 000 sorties. Je crois savoir que nos Hornet ont frappé tout juste un peu plus de 100 cibles de l'État islamique. Habituellement, les Hornet tirent deux missiles sur chaque cible, ce qui signifie donc que nous avons tiré de 200 missiles.

J'ai mentionné les activités de ravitaillement en vol grâce à nos aéronefs Polaris et nos Aurora modernisés et la grande quantité de carburant aviation ainsi fourni. Comme on m'en a informé lorsque

j'étais dans la région, ces activités ont été considérées comme une plateforme extrêmement efficace pour la reconnaissance aérienne, ce qui a été très important pour fournir des renseignements sur les cibles au quartier général de la coalition.

J'aimerais aussi dire au comité... M. Harris, naturellement, je crois, pour des raisons de partisanerie politique, a dénaturé notre visite à Erbil en affirmant qu'il s'agissait d'un « coup publicitaire ». En fait, je crois qu'il est extrêmement important de se rendre directement sur le terrain et de prendre le pouls sur place de ce qui se passe là-bas.

Pour ce qui est de ce que nous avons appris en parlant à nos officiers relativement subalternes des FOS, les forces qui s'occupent de la formation, ils nous ont décrit le genre de tactiques qu'ils ont réussi à transmettre aux forces peshmergas, le genre de tactiques qu'ils ont perfectionnées durant leurs propres opérations, les opérations canadiennes en Afghanistan. Ils nous ont dit que les membres des forces peshmergas avec lesquelles ils interagissent veulent vraiment apprendre et adoptent très rapidement les principes de la formation qu'ils reçoivent. Nous pouvons conclure, compte tenu du succès relatif des forces peshmergas — défensivement et offensivement — contre l'État islamique dans la région, que la formation est efficace.

On pourrait même aller plus loin et dire que cette formation a été plus efficace que certaines des formations militaires conventionnelles fournies aux unités armées irakiennes dans le sud de l'Irak, qui ont été, si on peut dire, moins efficaces pour conserver leur territoire.

• (1700)

M. John Williamson: J'ai une question pour vous, monsieur le ministre. La liste que vous avez fournie est impressionnante. Elle montre les activités des FAC dans la région. Nous allons bientôt suspendre la séance. Qu'en est-il des résultats?

Je vois une carte devant nous; elle montre ce qui semble être le territoire contrôlé par l'État islamique qui rétrécit, mais, en même temps, on reçoit des rapports selon lesquels une autre ville a tombé. Lorsque nous sommes chez nous, dans nos circonscriptions et que des gens nous posent des questions au sujet de la mission et de l'impact de notre participation aux côtés de nos alliés dans la région et lorsqu'ils nous demandent si les choses vont de mieux en mieux... de quelle façon décririez-vous ce qui se passe?

L'hon. Jason Kenney: Je décrirais la situation comme étant complexe, comme l'est toute opération militaire ou tout conflit. Il ne faut jamais s'attendre à ce qu'une opération comme celle-ci se déroule de façon simple et linéaire. Il y aura toujours des percées et des reculs, mais, essentiellement, depuis la création des forces internationales en octobre dernier, les choses vont dans la bonne direction, y compris la présence militaire canadienne. Depuis ce moment-là, comme je l'ai dit, selon les États-Unis et comme le montrent objectivement les cartes, l'État islamique a perdu le contrôle d'environ de 25 à 30 % du territoire qu'il contrôlait en août dernier.

Je crois que vous pourriez dire à vos électeurs que nous sommes du bon côté. En tout cas, nous sommes du bon côté de l'histoire, du bon côté pour ce qui est de la dignité humaine et de la défense des minorités vulnérables qui ont fui les plaines de Ninive pour trouver refuge derrière les lignes kurdes. Nous défendons le peuple irakien à la demande du gouvernement irakien. Nous assurons la défense du Canada et de ses intérêts en matière de sécurité contre le culte de la mort et du génocide qui s'est déclaré hostile à notre pays, qui a inspiré au moins deux attaques terroristes en sol canadien l'année dernière et qui a mené à la radicalisation et au recrutement de bien plus de 100 Canadiens, lesquels se sont joints à cette campagne dystopique pour créer ce genre de califat du VII^e siècle, qui considère les femmes comme des biens et les minorités comme de la chair à canon bonne pour un génocide.

Je crois que, dans un tel contexte et dans le cadre d'un tel conflit, il serait tout à fait irresponsable pour le Canada de laisser nos alliés historiques mener tous les combats pour nous. Ce serait tout à fait contraire à notre histoire, notre identité et notre rôle en tant que partenaire international responsable.

M. John Williamson: Pouvez-vous nous parler rapidement du moral des hommes et des femmes en uniforme qui servent dans la région que vous avez récemment visitée?

L'hon. Jason Kenney: Le moral est extrêmement élevé. Je dois dire que j'ai le privilège d'être le ministre de la Défense nationale depuis seulement quelques mois, depuis février en fait. Et depuis, partout où je vais, dans les bases, au pays et à l'étranger, je suis vraiment impressionné par le moral des hommes et des femmes en uniforme.

Je vais être honnête avec vous, je ne m'attendais pas à ce qu'ils se vantent autant de l'équipement qui leur a été fourni, y compris les nouvelles pièces d'équipement et l'équipement modernisé. Je l'ai constaté sur le NCSM *Fredericton* la semaine dernière, et le NCSM *Calgary*, une de nos frégates modernisées, durant l'exercice Trident Fury au large de la côte Ouest le mois dernier. Je l'ai constaté auprès des équipages des C-17 lorsque nous avons reçu notre cinquième Globemaster à la BFC Trenton. Les équipes de maintenance se vantaient du nouvel hangar de maintenance construit là-bas. Ce genre de chose n'attire pas beaucoup l'attention des médias, mais c'est crucial à notre efficacité opérationnelle. Je l'ai aussi constaté durant l'exercice Maple Resolve à la BFC Wainwright il y a deux ou trois semaines, lorsque j'ai assisté aux exercices de tir réel menés conjointement par les conducteurs de char du Royal 22^e et du Lord Strathcona Horse.

Partout où je vais, j'ai l'impression qu'ils apprécient l'équipement qu'on leur fournit, les genres de missions importantes qu'ils doivent mener dans le monde entier et les occasions de formation. C'est difficile d'avoir un point de vue objectif là-dessus. Bien sûr, il doit y avoir des gens qui ne sont pas satisfaits. Dans une grande organisation, ce sera toujours le cas, mais, jusqu'à présent, au cours de mes quatre premiers mois, je n'en ai pas rencontré.

• (1705)

Le président: Merci. Votre temps est écoulé.

Nous allons maintenant passer à la deuxième série. Nous allons commencer par Mme Murray, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Je suis désolé, vous êtes la dernière intervenante de la première série. Vous avez sept minutes. Je me suis trompé.

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais poser une question au général Lawson. Le ministère envisage-t-il de fermer des bases militaires au Canada au cours des 12 à 18 prochains mois? Dans l'affirmative, lesquelles?

Gén Thomas Lawson: Monsieur le président, tandis que nous nous efforçons d'étayer la mise à jour de la Stratégie de défense Le Canada d'abord — l'amélioration de l'équipement des Forces armées canadiennes, du personnel, des unités et des bases — c'est le genre de choses au sujet desquelles nous formulons uniquement des commentaires confidentiels. Je ne peux pas en parler.

Mme Joyce Murray: D'accord. Alors vous prévoyez en fermer, mais vous ne pouvez pas nous dire celles que vous envisagez de fermer.

Gén Thomas Lawson: Je ne peux ni le confirmer ni le nier, madame.

Mme Joyce Murray: D'accord, merci.

Qu'est-ce qui a bien pu vous pousser à formuler les commentaires que vous avez formulés à Peter Mansbridge, monsieur le général?

Gén Thomas Lawson: Monsieur le président, les commentaires, pour lesquels je me suis excusé, ont été formulés en réponse à une question d'un journaliste qui m'a demandé de quelle façon nous pouvons gérer ces cas d'agression sexuelle en 2015, compte tenu de la prévalence de cet enjeu, qui constitue un problème sociétal. Mon malheureux commentaire n'était qu'une hypothèse qui ne servait à rien et, en fait, qui a fait ombrage aux grands efforts que nous déployons de façon prospective.

Mme Joyce Murray: Merci, général. J'ai entendu cette explication tout à l'heure. Je pensais que vous apporteriez peut-être des précisions. Vous ne vous êtes pas échappé. Vous avez clairement exprimé une croyance, puisque vous avez répété la même chose plusieurs fois.

Ma question serait... Je dois dire que je n'avais pas entendu dire en guise d'excuse que les garçons ne peuvent pas s'empêcher de faire ce qu'ils font depuis ma jeune adolescence. Les gens disaient ce genre de choses il y a 35 ou 45 ans, et votre façon d'excuser le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles m'a beaucoup étonné.

Quelle pourrait être selon vous l'incidence de vos commentaires concernant la violence sexuelle dans l'armée sur les gens qui prennent part aux opérations Impact et Reassurance?

Gén Thomas Lawson: Monsieur le président, je n'ai jamais affirmé, même dans les commentaires que j'ai dit regretter, qu'on puisse excuser d'une manière quelconque une inconduite sexuelle commise par quiconque porte l'uniforme. Je n'affirmerais jamais cela, et aucune personne portant l'uniforme ne croit cela.

Mme Joyce Murray: D'accord. J'aimerais examiner l'idée de la confiance des troupes envers le CEMD qui doit exister pour qu'il puisse jouer son rôle. Je voudrais demander au ministre s'il croit que les commentaires et l'attitude, ainsi que ce que je considérerais comme étant la banalisation d'un comportement sexuel inapproprié et de l'hostilité, peuvent avoir une incidence négative sur la confiance des troupes envers le commandement, surtout la confiance des membres des forces armées du sexe féminin et LGBTQ.

• (1710)

L'hon. Jason Kenney: Désolé, monsieur le président, je ne comprends pas très bien la question, mais je rejette son fondement.

Mme Joyce Murray: Eh, non, c'est une question.

L'hon. Jason Kenney: Le harcèlement sexuel ou l'inconduite sexuelle n'est pas toléré et ne doit pas l'être, et personne ne l'excuse, surtout au sein d'une organisation comme l'armée canadienne, qui est fondée sur la notion d'honneur et de professionnalisme.

Mme Joyce Murray: Précisément, alors ma question est la suivante: croyez-vous que le chef d'état-major de la Défense mérite encore la confiance des membres des forces armées de sexe féminin et LGBTQ?

L'hon. Jason Kenney: Le premier ministre a exprimé le point de vue du gouvernement là-dessus pendant la période de questions. Le général vous a présenté ses excuses à plusieurs reprises aujourd'hui. Il s'est rétracté. Je pense que nous sommes tous d'accord sur le fait que l'inconduite sexuelle ne peut être excusée au sein d'une institution publique comme les Forces armées canadiennes et que personne ne peut même laisser entendre qu'elle peut l'être.

Mme Joyce Murray: Merci, alors je n'entends aucune réponse à la question que j'ai posée. Je vais devoir conclure que la réponse est peut-être non, il ne mérite plus le respect des troupes.

J'ai une autre question. Monsieur le ministre, je dois dire que je suis en faveur de l'expression d'une solidarité avec les soldats canadiens, surtout ceux qui se trouvent dans une situation dangereuse à l'étranger, mais j'aimerais poser des questions au sujet du coût des séances de photo. Le premier ministre, sa femme, le ministre et son entourage, des photographes et des vidéastes se trouvaient à bord du NCSM *Fredericton*, dont la participation d'escadron de l'OTAN a dû être interrompue pour permettre qu'on photographie le ministre et le premier ministre en train de le regarder avec des jumelles. Le chef d'état-major de la Défense peut-il me donner une idée du coût de cet exercice?

Ensuite, pour ce qui est de la visite au Kurdistan, près d'Erbil, les journalistes sont demeurés à Erbil, mais tout un peloton de commandos de la FOI2 a dû être transporté là-bas en avion pour cette séance de photo, ainsi que tout un convoi de véhicules utilitaires sport blindés, d'après ce que nous avons entendu dire dans les médias. Quel a pu être le coût de cette séance de photo? Pouvez-vous me donner une idée du coût total de ces deux activités pour les Forces armées canadiennes?

L'hon. Jason Kenney: Avant que le général... Je ne sais pas s'il a un chiffre. Je n'en ai pas moi-même, mais je dirais que le contexte est comparable et que le coût est probablement comparable à la visite du premier ministre Martin auprès de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe des Forces armées canadiennes au Sri Lanka, à la visite du premier ministre Chrétien auprès des soldats canadiens déployés dans le cadre des opérations de maintien de la paix en Bosnie...

Mme Joyce Murray: [Note de la rédaction: inaudible]... l'intervention inappropriée du ministre...

Le président: Silence, s'il vous plaît.

L'hon. Jason Kenney: ... à la visite du premier ministre Mackenzie King auprès des troupes canadiennes déployées en Europe et autres chefs de gouvernement qui se rendent auprès de leurs soldats déployés sur le terrain comme il est normal qu'ils le fassent pour exprimer la solidarité de la population envers les militaires et les remercier du travail qu'ils font.

Mme Joyce Murray: Merci beaucoup pour cette leçon d'histoire. J'aimerais avoir une réponse à ma question, et le chef d'état-major de la Défense pourrait peut-être comparer ce coût à celui de la mise à niveau des logements des familles de militaires, dont 41 % sont inférieurs aux normes, d'après ce que je comprends, ce qui indique les priorités du ministre.

Le président: Silence, madame Murray. Veuillez laisser le temps au général de répondre, s'il vous plaît.

Gén Thomas Lawson: Monsieur le président, il y a évidemment un suivi des coûts pour chaque dollar de l'argent des contribuables qui est utilisé pour la défense. Souvent, les coûts liés à une visite des membres du gouvernement du Canada s'inscrivent dans les activités ordinaires. Cependant, il y a un suivi de tous les coûts, et nous allons fournir ces renseignements au président.

Le président: Merci.

Nous allons maintenant passer à la deuxième série de questions, où chaque intervenant aura cinq minutes.

Monsieur Bezan, s'il vous plaît.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier le ministre, les généraux et l'amiral d'être venus pour prendre part à une autre séance d'information technique, ce qui vient encore une fois du fait que nous sommes très ouverts et transparents au sujet de nos activités dans le cadre des opérations Reassurance et Impact. Je voudrais simplement rappeler à Mme Murray que les visites que nous faisons pour exprimer notre solidarité envers nos troupes sont très différentes de ce qu'ont fait les libéraux lorsqu'ils ont pris 40 millions de dollars dans le scandale des commandites, ou encore la visite auprès de nos troupes en Bosnie faite par le premier ministre Chrétien, qui n'arrivait même pas à mettre son casque correctement. Voilà, c'est dit, alors je vais passer à autre chose.

J'aimerais revenir sur ce qui a été dit sur la question concernant les munitions à guidage de précision et le fait que le ministre avait reçu de l'information qui n'était pas tout à fait exacte. Général Lawson, comment se fait-il que nous n'ayons pas eu toute cette information avant de la rendre publique?

• (1715)

Gén Thomas Lawson: Monsieur le président, ce que nous pensions et que nous avons compris, d'après les renseignements qui nous avaient été fournis par la coalition, c'est que l'arme particulière que les Canadiens portaient n'était portée que par la USAF. En réalité, un autre partenaire de la coalition a par la suite indiqué qu'il faisait l'acquisition de cette arme, qu'il la possédait, et nous nous sommes trompés lorsque nous avons transmis cette information. Nous avons communiqué la bonne information au ministre le plus rapidement possible. Nous vous présentons nos excuses pour cela aussi.

M. James Bezan: Merci.

J'aimerais parler de l'opération Reassurance. Monsieur le ministre, pourriez-vous nous donner des détails sur ce que nos troupes vont faire en Ukraine — le type d'entraînement qu'elles vont offrir, l'endroit où elles vont l'offrir —, de sorte que nous puissions nous faire une idée plus précise de ce qui va se passer là-bas cet été et plus tard cet automne?

L'hon. Jason Kenney: En ce qui concerne l'opération Reassurance en particulier, jusqu'à la fin de 2015, nous allons maintenir le déploiement d'une force de la taille d'une compagnie composée d'environ 200 soldats d'infanterie en Pologne. Justement, le premier ministre et moi avons rencontré quelques-uns de ces soldats. Ils sont venus à Varsovie pour prendre part à certains des événements que nous avons tenus durant nos rencontres en Pologne.

La rotation actuelle est celle du RCR de la garnison Petawawa, dans la circonscription de Mme Gallant, et ces soldats font de l'excellent travail. Je crois qu'ils vont être remplacés le mois prochain par une formation de la taille d'une compagnie du Royal 22^e à Valcartier. Comme vous le savez, plusieurs CF-18 Hornet ont été déployés dans le cadre d'une mission de police aérienne au-dessus des pays baltes, et, pendant au moins une partie de la mission, ils étaient basés en Roumanie. Ils ont été rapatriés au Canada depuis, mais nous avons indiqué que, s'il y a une possibilité de participation à une autre mission de police aérienne dans la région à un moment donné, nous l'envisagerions sérieusement, et, il y a évidemment le déploiement à venir d'une frégate, le NCSM *Fredericton* dans la mer Baltique dans le cadre des mesures d'assurance de l'OTAN, qui font actuellement partie de l'exercice BALTOPS.

En plus de la mission de l'opération Reassurance, il y aura d'autres exercices d'entraînement très importants qui seront menés conjointement par les membres de l'OTAN cet été. Je crois savoir que l'exercice Trident Juncture sera l'un des plus importants exercices d'entraînement conjoints de l'OTAN depuis la guerre froide, et cet exercice aura lieu surtout dans le sud de l'Europe, en Espagne, au Portugal et en Italie. D'après ce que je sais, nous allons déployer quelque 1 650 membres du personnel des trois services dans le cadre de cet exercice, ce qui envoie encore une fois un message important à d'autres organisations de l'Europe qui peuvent constituer des forces d'instabilité.

Enfin, encore là à l'extérieur du cadre de l'opération Reassurance, il y a ce que nous faisons en Ukraine. Il y a une carte affichée à l'écran, et j'espère qu'une copie papier a aussi été distribuée. Vous voyez Yavoriv, à l'extrémité ouest du centre de l'Ukraine, entre Lviv et la frontière de la Pologne. C'est à cet endroit que nous allons mener notre plus importante opération d'entraînement. Environ 200 soldats participeront à un entraînement au combat ordinaire, initialement des unités de la garde nationale, et cela battra son plein en septembre. Il y a les opérations d'entraînement de moindre envergure et plus discrètes que nous allons mener à Kamyanets-Podilsky, l'entraînement concernant les engins explosifs improvisés. Nous entraînons des policiers militaires aux environs de Kiev et menons d'autres opérations, notamment un entraînement de sécurité aérienne et un entraînement médical. Tout cela aura lieu au centre ou dans l'ouest de l'Ukraine.

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Bezan.

[Français]

Madame Michaud, vous disposez de cinq minutes.

Mme Éline Michaud (Portneuf—Jacques-Cartier, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je sais que le sujet a été abordé par plusieurs de mes collègues du comité, mais ma première question s'adresse au général Lawson.

J'aimerais obtenir certaines clarifications sur les propos que vous avez tenus hier. Je ne veux pas m'attarder sur ceux qui ont causé une controverse, bien que leur contenu soit franchement disgracieux. Dans la déclaration que vous avez faite par la suite — qui devait constituer des excuses pour lesdits commentaires —, une chose me préoccupe. Vous avez indiqué que vous vouliez travailler de façon très sérieuse sur le problème des inconduites sexuelles dans les Forces armées canadiennes grâce à un plan d'action basé sur les 10 recommandations qui proviennent du rapport Deschamps. Toutefois, il semble y avoir une certaine équivoque quant à la volonté des Forces armées canadiennes de mettre en oeuvre l'ensemble des recommandations du rapport, comme le NPD le demande depuis sa parution.

Ma mère sert toujours activement au sein des Forces armées canadiennes et je suis préoccupée par la sécurité dans son environnement de travail. J'aimerais savoir si les Forces armées canadiennes vont réellement adopter l'ensemble des recommandations émanant du rapport Deschamps.

• (1720)

[Traduction]

Gén Thomas Lawson: Monsieur le président, je devrais d'abord dire clairement, en ce qui concerne les 10 recommandations formulées par Mme Deschamps, que nous allons obtenir les résultats qu'elle proposait. Nous avons accepté immédiatement 2 des 10 recommandations, et — la députée a raison —, pour ce qui est des 8 autres, nous nous sommes entièrement engagés à obtenir le résultat recommandé par Mme Deschamps. Il s'agit du travail d'une personne sur une courte période. J'ai maintenant une équipe de 25 personnes dirigée par la lieutenant-général Christine Whitecross qui fait un travail de longue haleine et qui veille à ce que nous passions de notre situation actuelle au résultat visé par Mme Deschamps, ce qui va se faire.

[Français]

Mme Éline Michaud: Je vous remercie.

J'ai aussi entendu le ministre s'engager formellement à garder un oeil sur la situation et à s'assurer que des résultats seront obtenus. Pour notre part, mes collègues et moi allons nous assurer de poser les bonnes questions et de voir si le travail est fait. C'est une priorité pour nous. La base militaire de Valcartier se trouve dans ma circonscription. Cela me préoccupe donc énormément.

Revenons au sujet à l'ordre du jour. Je viens de parler de la base de Valcartier. Comme il a été mentionné un peu plus tôt, 220 militaires de la base militaire de Valcartier — principalement des parachutistes — seront en Pologne dans le cadre de l'opération Reassurance du 28 juin au 15 juillet. Pour la première fois, en Pologne, une rotation va durer six mois plutôt que trois. Pourriez-vous nous expliquer pourquoi cette rotation durera plus longtemps dans ce cas précis?

Major-général Charles Lamarre (directeur d'état-major désigné, État-major interarmées stratégique, ministère de la Défense nationale): Heureusement, quelqu'un d'autre s'en occupe!

Toutes les rotations sont basées sur les exercices qui auront lieu. On s'assure que les soldats ont des choses à faire une fois qu'ils sont rendus là. On se base sur les entretiens avec les forces alliées avec qui on fait affaire, qu'il s'agisse des Polonais, des Américains ou des autorités d'autres pays dans les environs. Chaque rotation est basée sur les événements qui auront lieu, sur l'entraînement et sur le domaine où les Canadiens peuvent vraiment faire quelque chose qui démontre ce qu'on veut accomplir à la suite des agressions russes en Europe.

Mme Éline Michaud: Je sais qu'il n'est pas présentement question, pour les soldats qui seront déployés dans le cadre de cette rotation, d'aller en Ukraine. Ils seront donc en Pologne et peut-être amenés à se déplacer dans d'autres pays de l'Europe de l'Est. Je sais que l'Ukraine n'est pas ciblée actuellement. Cela peut-il changer dans le cadre de la mission?

Mgén Charles Lamarre: La réponse est non, car ce sont deux choses bien séparées. Dans le cadre de l'opération Reassurance, il y a le champ d'entraînement en Pologne, mais certains pays ont déjà eu des entretiens avec nos soldats. Par exemple, on a envoyé nos troupes pour faire de l'entraînement et mettre à profit leur expertise relativement à la guerre en hiver.

Elles ont aussi fait d'autres choses avec d'autres pays.

En ce qui a trait aux individus qui vont aller en Ukraine, ils ont un rôle très spécifique et on cherche vraiment à les envoyer dans des endroits où ils vont pouvoir mettre à profit leur spécialité, que ce soit pour l'entraînement de la police militaire ou pour la sécurité aérienne. Ce sont des missions distinctes.

Mme Éloïse Michaud: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Norlock, s'il vous plaît. Vous avez cinq minutes.

M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC): Merci, monsieur le président. Par votre intermédiaire, je remercie les témoins de prendre part à la séance d'aujourd'hui.

Monsieur le ministre, j'ai deux questions. La première, c'est que je ne crois pas vraiment que les Canadiens aient été informés adéquatement — vu vos deux portefeuilles, surtout — au sujet des groupes minoritaires du Canada dont vous avez dit qu'ils sont ciblés par l'État islamique, ainsi qu'au sujet de la mission militaire du Canada et de ce qui la rend nécessaire.

Deuxièmement, nous parlons des missions militaires, mais la stratégie du Canada et les initiatives de notre gouvernement sont de nature humanitaire et ont une portée plus large.

Pouvez-vous parler de ces deux choses?

• (1725)

L'hon. Jason Kenney: Certainement. Avant de le faire, cependant, monsieur le président, si vous me le permettez, j'aimerais souligner le fait qu'il pourrait bien s'agir de la dernière intervention de M. Norlock au Parlement, après neuf ans à servir la population ici et de nombreuses autres années auprès de la police de l'Ontario. J'aimerais le remercier d'avoir défendu avec passion les intérêts des membres des Forces armées canadiennes à titre de représentant de notre escadre aérienne de Trenton. Merci, monsieur, d'être un grand partenaire de l'armée.

Vous avez tout à fait raison. Je pense que l'opération Impact en Irak et en Syrie comporte un impératif humanitaire. Pensons aux yézidites que les gens ont pu voir en août dernier à la télévision et qui sont membres d'une ancienne secte religieuse gnostique subissant des vagues de persécution. Ils sont encore quelques centaines de milliers, et ils ont fui leurs maisons et leurs villages ancestraux des plaines de Ninive pour se rendre au cœur de leur ancienne patrie, sur le mont Sinjar. Ils étaient pourchassés par Daesh, par les terroristes de l'État islamique. Dès que l'État islamique pouvait mettre la main sur une femme ou une fille yézidite de huit ans ou plus, ils les vendaient comme esclaves sexuelles et se livraient à des opérations de traite de personnes, ce qui est tout à fait odieux. Il a été confirmé que l'État islamique a vendu ces femmes sur un marché, et qu'elles ont été amenées ailleurs au Moyen-Orient. Des filles d'à peine huit ans ont été violées plusieurs fois par jour et traitées comme butin de guerre par les terroristes de l'État islamique ou de Daesh.

Pensons aux Assyriens. Ce sont les premiers habitants des plaines de Ninive en Mésopotamie. Ils vivent là depuis des milliers d'années, parlent l'araméen et sont chrétiens depuis 1 700 ans, depuis bien avant l'époque où les Arabes ou l'islam sont arrivés en Mésopotamie. Eux aussi sont pourchassés. Je crois avoir mentionné dans une intervention à la Chambre que j'ai parlé avec le chef de l'Église chaldéenne des Assyriens, qui m'a raconté que, à Mossoul, les membres de Daesh vont dans les hôpitaux et menacent les chrétiens assyriens âgés, infirmes ou handicapés qui ne peuvent fuir de leur

trancher la tête dans leur lit d'hôpital s'ils ne se convertissent pas à l'islam immédiatement.

Voilà de quoi il s'agit. Voilà le genre de déprédations avec lequel nous sommes aux prises. Je ne pense pas que nous ayons été confrontés à des forces purement maléfiques comme celles-ci depuis les camps de la mort des SS, sous le régime nazi. J'espère que les gens comprendront que nous avons une profonde obligation morale d'être là-bas, ainsi que l'obligation d'assurer la sécurité.

M. Rick Norlock: Merci.

Pouvez-vous parler des initiatives et des objectifs plus généraux du gouvernement dans la région? Nous parlons de l'équipement militaire, entre autres, mais nous faisons aussi du travail humanitaire dans ces régions.

L'hon. Jason Kenney: Oui, en plus de la protection humanitaire fournie par nos soldats, nous sommes, je crois, le sixième donateur en importance pour ce qui est de l'aide au développement fournie aux Irakiens déplacés à l'intérieur du pays. Ils sont nombreux à se retrouver derrière les lignes kurdes, dans le nord-est de l'Irak.

Je serais heureux de fournir des détails au comité, mais, lorsque le premier ministre et moi étions là-bas, nous avons annoncé le versement de fonds supplémentaires. Je crois que nous en sommes maintenant à plus de 100 millions de dollars de soutien monétaire à des organismes internationaux comme le Programme alimentaire mondial, UNICEF et le HCNUR, qui sont présents en Irak, outre la somme de plus de 600 millions de dollars que nous avons versée à titre de cinquième pays donateur en importance, pour l'aide aux personnes déplacées à l'intérieur de la Syrie et aux réfugiés syriens en Jordanie, au Liban et, dans une certaine mesure, en Turquie.

M. Rick Norlock: Il y a un dernier sujet que j'aimerais aborder rapidement, puisque nous en avons évidemment entendu parler dans les actualités récemment. Le président Obama a annoncé que les États-Unis enverraient 400 soldats de plus en Irak.

Pouvez-vous nous dire si nous prévoyons donner de l'ampleur au rôle des Forces armées canadiennes en Irak?

L'hon. Jason Kenney: Nous ne prévoyons pas le faire, monsieur le président. Le gouvernement a précisé clairement, dans la motion qu'il a déposée devant le Parlement, que notre intention est de maintenir jusqu'en avril 2016 le déploiement des 69 agents spéciaux dans la région kurde ainsi que des 9 aéronefs basés au Koweït.

Évidemment, nous allons prendre part aux discussions qui se poursuivent avec nos partenaires de la coalition, mais nous estimons qu'il s'agit là d'une contribution importante. La nature de la participation du Canada devra être réévaluée au printemps prochain.

• (1730)

M. Rick Norlock: Merci beaucoup.

Le président: Cela nous amène à la fin...

M. Jack Harris: Aurions-nous le temps de poser rapidement une question au ministre, monsieur le président, au sujet des échéances de mise en oeuvre du rapport Deschamps?

Le président: Pouvez-vous répondre à cette question, monsieur le ministre...?

L'hon. Jason Kenney: J'attends un rapport détaillé de l'armée qui me sera présenté par la lieutenant-général Christine Whitecross, qui, comme le CEMD l'a expliqué, est chargée de mettre au point un plan d'action. J'ai hâte qu'elle me dise quelles devraient être les échéances.

Je peux vous dire que tous les hauts gradés à qui j'ai eu affaire dans ce dossier m'ont dit très clairement qu'ils ont l'intention de mettre les recommandations en oeuvre dès que possible.

Le président: Je remercie le ministre Kenney, les généraux et l'amiral d'avoir fait pour nous un compte rendu des opérations Reassurance et Impact.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>